

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 mars 2020

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Ville de <b>PUTANGES LE LAC</b> (Département de l'Orne)
DÉLIBÉRATION :	Sous réserve de la délibération du Conseil municipal sollicitant le concours de l'EPF Normandie et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AB n°407 pour une contenance de 1 855 m <sup>2</sup> sise avenue du 18 juin.
POS/PLU :	Zone urbaine dans le PLU.
PROJET :	Acquisition d'une friche industrielle appartenant à la SASIC (Usine de fabrication de pièces automobiles – actuellement site utilisé pour du stockage). Le projet a pour vocation l'extension d'activités existantes en centre bourg. La surface de cette parcelle est suffisamment importante pour en optimiser l'utilisation en accolant d'autres aménagements (création de cellules modulables dédiées aux professions tertiaires) ainsi que l'aménagement de plusieurs appartements au-dessus des locaux tertiaires. Une étude flash sera réalisée pour conforter la Ville sur ces hypothèses d'aménagement.
COMITE D'ENGAGEMENT :	7 décembre 2021- Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Société SASIC
ÉVALUATION DOMANIALE :	Inférieur au seuil de consultation des domaines
IMPUTATION :	Compte n° 924 670 – OPE2021020 - PUTANGES LE LAC « Avenue du 18 juin – Friche SASIC » Enveloppe projet : 126 000 €

**La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de préemption urbain qui serait consentie par le titulaire du droit de préemption urbain.**

L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"



**Dominique LEPETIT**

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,  
Fait le 17/12/2021

*Gilles Gal*

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par 

**20 DEC. 2021**